



**Agence de
promotion économique
du Canada atlantique**

**Atlantic Canada
Opportunities
Agency**

2009-2010

**Rapport ministériel
sur le rendement**

Message du ministre

Depuis plus de deux décennies, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) offre des programmes qui favorisent l'innovation, encouragent la diversification de l'économie et augmentent la capacité concurrentielle des entreprises et des collectivités partout au Canada atlantique.

Notre gouvernement continue d'appuyer l'APECA et les gens du Canada atlantique. Récemment, dans le *Budget 2010*, il a confirmé cet appui en annonçant la poursuite du financement de deux programmes clés de l'Agence, soit le Fonds d'innovation de l'Atlantique et le Fonds des collectivités innovatrices. Cet engagement témoigne du succès de ces programmes au Canada atlantique.

En 2009, pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale, notre gouvernement a lancé deux programmes de stimulation ponctuels, le Fonds d'adaptation des collectivités et le Programme d'Infrastructures de loisirs Canada, et a demandé à l'APECA de les exécuter au Canada atlantique. Pendant deux ans, ces programmes injecteront 135 millions de dollars dans la région afin de répondre aux besoins des entreprises, des secteurs industriels clés et des collectivités, d'aider à créer des emplois et de jeter les assises d'une prospérité à long terme.

En 2009-2010, tout en veillant à l'attribution de ces fonds de stimulation en temps opportun, l'APECA a continué à collaborer avec ses partenaires gouvernementaux et du secteur privé pour appuyer la recherche-développement et la commercialisation de cette dernière, et ce, afin que le Canada atlantique soit concurrentiel et qu'il augmente sa productivité à long terme. L'Agence a également continué de promouvoir la porte de l'Atlantique et d'aider les entreprises à se préparer à l'exportation afin qu'elles bénéficient davantage d'occasions de commerce et d'investissement.

Je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement 2009-2010* de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Les résultats publiés dans ce rapport démontrent clairement que l'APECA réussit toujours à renforcer l'économie du Canada atlantique et à la rendre innovatrice.



L'honorable Keith Ashfield
Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de
promotion économique du Canada atlantique et
ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique

Table des matières

SECTION 1 : SURVOL DE L'AGENCE	1
1.1 Raison d'être et responsabilités	1
1.2 Résultat stratégique et architecture des activités de programme	2
1.3 Résumé du rendement	3
1.3.1 Ressources financières et humaines	3
1.3.2 Résumé du rendement	3
1.3.3 Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique.....	4
1.4 Analyse des risques	7
1.4.1 Réponse de l'APECA à l'évolution de la conjoncture économique	7
1.4.2 Problèmes et possibilités	7
1.4.3 Mesures d'atténuation	10
1.5 Profil des dépenses.....	11
1.5.1 Postes votés et législatifs	14
 SECTION 2 : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME SELON LE RÉSULTAT STRATÉGIQUE	 15
2.1 Résultat stratégique – Une économie concurrentielle au Canada atlantique.....	15
2.1.1 Activité de programme : Développement des entreprises	18
2.1.2 Activité de programme : Développement des collectivités.....	25
2.1.3 Activité de programme : Politiques, défense des intérêts et coordination.....	33
2.1.4 Activité de programme : Services internes	38
 SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	 39
3.1 Faits saillants financiers	39
3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires.....	42
3.3 Autres sujets d'intérêt	42

Section 1 : Survol de l'Agence

1.1 Raison d'être et responsabilités

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) s'efforce de créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus compétitives, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec les collectivités à développer et à diversifier leur économie et en faisant la promotion des atouts de la région en partenariat avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique. Elle joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui viennent renforcer l'économie de la région. Elle remplit ainsi le mandat qui lui est confié, soit de « ... favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région ». (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C, ch. G-5-7, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*)

L'APECA a été mise sur pied en 1987 et elle est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le siège social de l'APECA est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il y a un bureau régional dans chacune des quatre capitales provinciales du Canada atlantique et chacun d'eux est dirigé par un vice-président régional. L'Agence fournit également des services par l'entremise d'une série de bureaux locaux situés un peu partout dans les quatre provinces. De plus, par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient défendus dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes de l'administration fédérale.

Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient changé depuis sa création, l'objectif global de l'APECA est resté le même : aider la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possibles en matière de productivité, de compétitivité et de croissance. L'APECA atteint un plein potentiel économique en cernant les faiblesses structurelles de l'économie et en s'y attaquant, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en trouvant de nouvelles possibilités de croissance. L'APECA est chargée d'aider la région à faire la transition vers une économie plus novatrice, productive et concurrentielle.

1.2 Résultat stratégique et architecture des activités de programme

Le diagramme ci-dessous illustre le résultat stratégique et l'architecture des activités de programme (AAP) de l'APECA. Les activités et sous-activités de programme sont harmonisées pour favoriser l'atteinte du résultat stratégique de l'Agence, soit l'établissement d'une économie concurrentielle au Canada atlantique.

L'AAP reflète les résultats des activités de recherche stratégique et d'analyse, l'examen périodique de l'efficacité des programmes, le dialogue permanent tenu avec les intervenants de la région ainsi que les priorités et orientations du gouvernement du Canada.

La description de chacune des activités de programme de l'APECA se trouve à la partie II du Budget principal des dépenses sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/me-bd/acoa-apeca-fra.asp>.

<i>Résultat stratégique</i>	<i>Activité de programme</i>	<i>Sous-activité de programme</i>
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Développement des entreprises	Innovation
		Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
		Commerce
		Investissement
		Continuum de financement
	Développement des collectivités	Mobilisation des collectivités
Développement des entreprises dans les collectivités		
Investissement dans les collectivités		
Politiques, défense des intérêts et coordination	Programme d'infrastructure	
	Politiques	
	Défense des intérêts	
Services internes	Coordination	
	Soutien à la gouvernance et à la gestion	
	Services de gestion des ressources	
	Services de gestion des biens	

1.3 Résumé du rendement

1.3.1 Ressources financières et humaines

Ressources financières (en millions de \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
338,3	411,9	403,8


Les dépenses prévues de 338,3 millions de dollars ont été augmentées de 73,6 millions de dollars pendant l'exercice; de cette somme, 55,8 millions de dollars se composaient de paiements de transfert et 17,8 millions de dollars de frais de fonctionnement. Cette hausse est surtout attribuable aux nouvelles autorisations accordées dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC). Les dépenses réelles de 403,8 millions de dollars ont comporté 306,9 millions de dollars en paiements de transfert et 96,9 millions de dollars en frais de fonctionnement, résultant en un excédent de 8,1 millions de dollars, dont 4 millions de dollars seront reportés dans le budget de fonctionnement de 2010-2011. D'autres renseignements sur les écarts figurent à la section 1.5, Profil des dépenses.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)		
Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
715	718	(3)

1.3.2 Résumé du rendement

Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

Indicateur de rendement	Objectif quinquennal (de 2008-2009 à 2012-2013)	Rendement
Augmentation du produit intérieur brut du Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par l'APECA en aide directe aux entreprises	4 \$ à 5 \$	Sur la bonne voie – 7,20 \$ (le rendement est calculé sur la période de cinq ans qui prendra fin en 2012-2013. Le résultat indiqué correspond à la période allant de 2003 à 2008)

Activité de programme	(en millions de \$)					Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	2008-2009	2009-2010				
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Développement des entreprises	215,0	198,7	200,7	212,5	192,2	 Forte croissance économique
Développement des collectivités	113,1	87,7	91,6	145,8	155,7	
Politiques, défense des intérêts et coordination	13,3	11,1	11,1	12,8	13,0	
Services internes	0,0	34,9	34,9	40,8	42,9	
Total	341,4	332,4	338,3	411,9	403,8	

Dans le tableau précédent, les dépenses relatives à l'activité de programme Services internes pour 2008-2009 sont réparties parmi les trois autres activités de programme. Cependant, à compter du cycle du budget des dépenses de 2009-2010, ces dépenses figurent séparément. Il faut donc en tenir compte dans les comparaisons des dépenses correspondant aux activités de programme pour différents exercices.

Pour 2009-2010, la différence entre les dépenses réelles et le total des autorisations correspondant à l'activité Développement des entreprises est attribuable surtout à des dépenses plus faibles dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) et à une baisse des frais de fonctionnement. Les dépenses réelles de l'activité Développement des collectivités sont supérieures au total des autorisations à cause d'une hausse de la demande du Programme de développement des entreprises (PDE).

1.3.3 Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Le tableau qui suit examine les progrès accomplis relativement aux priorités opérationnelles et aux priorités en matière de gestion de l'APECA pour l'atteinte de son résultat stratégique « Une économie concurrentielle au Canada atlantique ».

Priorité opérationnelle	Type ¹	État du rendement : Entièrement atteint
Productivité	Déjà établie	L'APECA renforce la capacité d'innovation dans la région en finançant des projets de recherche-développement et l'adoption ou l'adaptation de technologies de pointe qui se traduisent par une amélioration de la productivité. En 2009-2010, l'Agence a investi plus de 73 millions de dollars dans des projets de R-D et plus de 11 millions de dollars dans des projets d'adoption ou d'adaptation de technologies. L'Agence a aussi investi plus de 8,5 millions de dollars dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises par des activités telles que la formation, le recrutement de personnel spécialisé et l'amélioration de la productivité ou de la qualité.

¹ On entend par « type » de priorité opérationnelle ce qui suit :

- Nouvelle (établie pour l'exercice 2009-2010)
- Déjà établie (établie il y a un ou deux exercices, c.-à-d. pour 2007-2008 ou 2008-2009)
- En cours (établie il y a au moins trois exercices, c.-à-d. pour 2006-2007 ou avant)

Innovation et commercialisation	Déjà établie	L'Agence s'est concentrée davantage sur la commercialisation en appuyant les projets de R-D qui ont le plus de chances de réussite commerciale, ainsi qu'en cernant et exploitant des occasions de commercialisation dans tout le Canada atlantique. En 2009-2010, l'Agence a investi 1,1 million de dollars dans des initiatives de commercialisation, et elle aide les petites et moyennes entreprises et les institutions du Canada atlantique à réaliser leur potentiel de commercialisation en investissant dans des projets touchant notamment la consultation juste-à-temps, le mentorat de cadres supérieurs, la préparation à traiter avec des investisseurs et l'accès aux marchés internationaux, de même que le développement de grappes.
Commerce et Porte canadienne de l'Atlantique	Déjà établie	<p>Dans la foulée des priorités prévues dans la Stratégie commerciale mondiale et la Stratégie pour les Amériques, l'APECA a maintenu ses efforts en contribuant à au moins quatre initiatives liées à des marchés en émergence comme l'Inde et le Pérou. Par exemple, l'Agence a dirigé des missions commerciales exploratoires au Vietnam et en Inde et organisé une visite d'une délégation de l'Inde. L'Agence a aussi maintenu tout au long de l'exercice ses liens avec les marchés existants (p. ex., les États-Unis) pour tirer profit d'occasions en matière d'exportation, d'investissement et de technologie.</p> <p>L'Agence a poursuivi ses efforts de coordination avec ses partenaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec des intervenants du secteur privé en vue d'élaborer une stratégie sur la Porte et le corridor commercial de l'Atlantique. De concert avec des partenaires du gouvernement, des organisations non gouvernementales et des intervenants de l'industrie, l'Agence a mis en œuvre des activités prévues dans le plan de commercialisation panatlantique visant à promouvoir la Porte et le corridor commercial de l'Atlantique sur les marchés internationaux.</p>
Approche équilibrée en matière de développement rural/urbain	Déjà établie	Le Canada atlantique compte une importante population vivant en milieu rural, ce qui nécessite un appui équilibré des occasions de développement dans les collectivités rurales et les collectivités urbaines. En 2009-2010, l'APECA a investi 123,4 millions de dollars dans des initiatives liées au PAEC qui ont aidé les entreprises de la région de l'Atlantique à se rétablir à la suite du ralentissement de l'économie. En outre, en continuant d'investir dans son réseau d'organismes partenaires de développement économique des collectivités, dans l'infrastructure et dans d'autres projets communautaires par l'entremise du Fonds des collectivités innovatrices (FCI), de même que dans les collectivités autochtones et minoritaires de langue française, l'APECA a appuyé des avenues de développement économique dans les collectivités rurales et urbaines de tout le Canada atlantique. En date du 31 mars 2010, l'APECA avait affecté 97 % de la somme de 132,3 millions de dollars qui lui avait été accordée pour la réalisation d'initiatives relevant du PAEC.

Priorité en matière de gestion	Type ²	État du rendement : Entièrement atteint
Renouvellement de la fonction publique et intégration des ressources humaines et opérationnelles	Déjà établie	<p>Renouvellement de la fonction publique :</p> <p>Le 31 mars 2010, l'APECA avait réalisé 26 projets de renouvellement de la fonction publique en y investissant environ 2 millions de dollars sur deux exercices. Plus de la moitié de ces projets visaient le développement du leadership. Conformément au Plan d'action pour le renouvellement de la fonction publique du greffier du Conseil privé, l'Agence a élaboré et instauré des normes touchant les ressources humaines, c'est-à-dire la classification, la dotation et la rémunération, et a fait suivre à la totalité de ses gestionnaires un cours personnalisé sur la gestion du rendement. En outre, l'Agence a adapté son gabarit interne de gestion du rendement pour les cadres supérieurs conformément aux nouvelles lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.</p> <p>Intégration des ressources humaines et opérationnelles :</p> <p>Une nouvelle stratégie de planification intégrée des activités et des ressources humaines a été élaborée; elle se concentre sur des enjeux clés tels que le renforcement de la capacité de planification des gestionnaires, et repose sur une démarche d'intégration facile à mettre en œuvre, à comprendre et à maintenir. À la suite de consultations approfondies auprès des gestionnaires ministériels et régionaux, une brève liste de priorités ministérielles et régionales en matière d'exécution des programmes, de ressources humaines et de services internes a été dressée. À la fin de 2009, le Comité de direction a approuvé le premier plan d'activités intégré de l'Agence pour 2010-2011. Ce plan d'activités a été utilisé aux fins de la préparation de plans opérationnels individuels et du plan d'activités et de ressources humaines intégré.</p>
Services internes	Déjà établie	<p>L'APECA a mérité l'évaluation la plus favorable jusqu'à maintenant lors de la septième évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fait des observations somme toute positives sur la capacité de gestion de l'APECA. Au total, l'Agence a reçu sept cotes « fort » et douze cotes « acceptable », sans aucune mention « attention requise », c'est-à-dire que tous les résultats ont reçu au moins la cote « acceptable ».</p> <p>La septième évaluation du CRG a également permis de conclure que l'Agence présentait une structure de gestion des ressources et des résultats qui comportait essentiellement les éléments nécessaires pour déterminer le rendement et l'efficacité de la plupart de ses programmes. En vue de maintenir l'excellence en gestion, l'Agence a conçu et mis en œuvre, au début de l'exercice 2009-2010, une infrastructure complète pour appuyer la fonction des valeurs et de l'éthique. Une stratégie en matière de valeurs et d'éthique, un plan de communication, un guide et une stratégie d'apprentissage ont été élaborés, et l'Agence a fait preuve de leadership en montrant l'exemple et en entamant un dialogue avec le personnel. Ces initiatives ont été reconnues lors de la septième évaluation du CRG, l'APECA ayant reçu une cote « fort » dans ce domaine.</p>

² On entend par « type » de priorité en matière de gestion ce qui suit :

- Nouvelle (établie pour l'exercice 2009-2010)
- Déjà établie (établie il y a un ou deux exercices, c.-à-d. pour 2007-2008 ou 2008-2009)
- En cours (établie il y a au moins trois exercices, c.-à-d. pour 2006-2007 ou avant)

Gestion des
risques

Déjà établi

L'APECA a continué à mettre au point son approche de gestion intégrée du risque. L'Agence a été reconnue lors de la septième évaluation du CRG pour avoir maintenu l'élan donné l'exercice précédent, et elle a continué d'élargir ses consultations internes sur son profil de risque. L'APECA a également mis en œuvre une stratégie de communication interne qui lui a mérité la cote la plus favorable jusqu'à maintenant en matière de gestion du risque lors de l'évaluation du CRG.

1.4 Analyse des risques

1.4.1 Réponse de l'APECA à l'évolution de la conjoncture économique

L'APECA évolue dans le contexte économique changeant du Canada atlantique. L'approche globale de l'Agence à l'égard du développement économique permet de relever les défis structurels qui touchent l'économie régionale. Pour pouvoir cerner les possibilités de façon proactive, l'Agence doit évaluer les facteurs économiques externes qui peuvent influencer sur l'exécution de ses programmes et la prestation de ses services. Les paragraphes suivants fournissent les grandes lignes de la réponse de l'APECA à l'évolution du paysage économique en 2009-2010. D'autres renseignements sur l'économie de la région sont accessibles en ligne au lien fourni à la section 3 du présent rapport (dans la sous-section intitulée « Aperçu économique du Canada atlantique pour 2009-2010 et profils économiques des provinces »).

Tout en relevant les défis avec lesquels la région était aux prises en 2009-2010, l'APECA a continué d'adapter sa démarche en vue de répondre le mieux possible aux besoins de la population du Canada atlantique et aux exigences d'une économie en mutation. L'Agence a continué de déterminer les principaux risques auxquels elle est exposée et d'élaborer des mesures d'atténuation pour les réduire.

1.4.2 Problèmes et possibilités

Réagir aux difficultés et créer de nouvelles occasions de développement économique

On remarque de plus en plus de signes de relance économique dans le Canada atlantique, mais bon nombre de collectivités ont continué d'éprouver des difficultés au cours de l'exercice. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'APECA, a continué à collaborer, en 2009-2010, avec des collectivités de toute la région de même qu'avec des petites et moyennes entreprises (PME) et de nombreux partenaires des quatre provinces de l'Atlantique afin d'assurer la compétitivité de l'économie de la région.

L'APECA a pris des mesures visant à renforcer les capacités de ses nombreux partenaires et à contribuer à la diversification des économies locales en favorisant :

- des entreprises compétitives et durables au Canada atlantique, particulièrement les PME;
- le dynamisme et la viabilité des collectivités;
- des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de la région de l'Atlantique.

Petites et moyennes entreprises compétitives et durables au Canada atlantique

Dans la région, la productivité du travail est à 85 % du niveau national³, essentiellement en raison d'une activité moindre sur le plan des dépenses en recherche-développement (R-D), de l'adoption de technologies, de l'exportation et de la formation professionnelle et d'un niveau de scolarité inférieur. Au cours du dernier exercice, l'APECA a continué d'appuyer un éventail de mesures visant à améliorer la productivité dans les PME par l'adoption de technologies, la R-D dans le secteur privé et la commercialisation de nouvelles technologies, grâce à des mécanismes de financement tels que le Programme de développement des entreprises (PDE) et le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA). L'Agence a investi 62,4 millions de dollars dans 30 grands projets de R-D de pointe en collaboration avec le secteur privé et des établissements tels que des universités régionales, des collèges communautaires et des instituts de recherche par l'entremise du FIA. Ces projets ont contribué à accroître la compétitivité des PME du Canada atlantique sur les marchés nationaux et mondiaux.

Le soutien accordé à Springboard Atlantique en 2009-2010 témoigne des mesures que l'APECA a prises pour favoriser la compétitivité de l'économie de l'Atlantique. Ce réseau, qui se compose de quatorze universités et de quatre collèges communautaires provinciaux et dont le mandat consiste à appuyer la commercialisation de la recherche au Canada atlantique par le transfert de connaissances et de technologies au secteur privé de la région, a continué de jouer un rôle essentiel en vue de faciliter les partenariats publics-privés. Ce réseau a contribué à renforcer la recherche dans les universités du Canada atlantique, à mettre des innovations à la portée des entreprises et des collectivités et à améliorer le développement de l'économie du savoir dans la région.

Grâce au soutien continu de l'APECA, qui a aligné ses activités sur les priorités nationales dans le cadre de la Stratégie commerciale mondiale, des PME de toute la région ont survécu à la situation économique mondiale changeante en 2009-2010. Les programmes et initiatives de l'APECA dans les domaines des entreprises, des exportations et des investissements ont aidé les PME de la région à exploiter de nouvelles priorités et occasions à l'échelle nationale et mondiale. L'Agence a organisé des missions commerciales dans des pays tels que l'Inde (éducation, biotechnologie, aliments et boissons, médias numériques), le Pérou (dossier de la Porte de l'Atlantique) et l'Écosse (énergie) qui ont aidé les PME de la région à élargir leurs marchés. En outre, l'APECA a continué à fournir des programmes commerciaux à valeur ajoutée qui ont amélioré la productivité et la compétitivité des PME de la région.

Collectivités dynamiques et durables

L'importance que l'Agence accorde aux entreprises compétitives et durables au Canada atlantique a contribué à la prospérité de la région, de même que celle qu'elle accorde aux collectivités et à leur développement dans une conjoncture économique changeante. En réponse aux difficultés économiques que subissent des collectivités de l'ensemble du pays, l'APECA, à l'instar d'autres organismes de développement régional, a participé activement à la conception et à la mise en œuvre de deux initiatives dans le cadre du Plan d'action économique du

³ Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, Comptes économiques, tableaux 383-0010 et 379-0025 du CANSIM.

Canada (PAEC) : le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et le Programme d'Infrastructures de loisirs Canada (ILC). En contribuant à la mise en œuvre du PAEC, l'APECA joue un rôle positif dans l'économie régionale en aidant les collectivités à agrandir, à améliorer et à rénover des installations communautaires, créant des emplois pour la population du Canada atlantique et atténuant les effets de la crise économique mondiale.

Depuis le lancement du Programme d'ILC et du FAC, le financement de nombreux projets a été annoncé dans la région. En date du 31 mars 2010, l'APECA avait affecté la totalité du montant de 34,1 millions de dollars reçu aux fins du Programme d'ILC à 230 projets. Dans le cadre du FAC, 89,3 millions de dollars ont été consacrés à 159 projets. Du montant total de 98,4 millions de dollars affecté à l'Agence en vertu du FAC, 8 millions de dollars ont été consacrés à un programme régional de commercialisation et de développement de produits du homard.

Politiques et programmes qui renforcent l'économie de la région atlantique

Grâce à ses politiques et à ses activités de défense des intérêts, l'APECA a continué à défendre et à promouvoir les intérêts du Canada atlantique dans un certain nombre de dossiers pertinents pour la région, notamment la Porte de l'Atlantique, l'aérospatiale et la défense, les industries primaires, la population et l'immigration, la science et la technologie, l'énergie et l'environnement ainsi que les sciences biologiques.

L'Agence a continué à promouvoir des événements régionaux afin de rassembler des intervenants du Canada atlantique tout en maintenant sa participation à des organes internationaux tels que le Comité des politiques de développement territorial de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Par l'entremise de ce comité, l'APECA a pu promouvoir le modèle canadien de développement régional et se familiariser avec les pratiques exemplaires internationales. À l'échelon régional, l'Agence a organisé le Sommet des étudiants du Canada atlantique où des étudiants du palier postsecondaire ont pu échanger des idées sur l'avenir de la région avec des chefs d'entreprises, des universitaires et des personnalités politiques du Canada atlantique. Ce sommet représentait une occasion idéale de discuter des difficultés économiques de la région et de définir des occasions à exploiter. Les étudiants ont manifesté la volonté ferme de continuer à se rassembler et à discuter de telles priorités et idées régulièrement.

L'Agence a également assuré le renouvellement de ses programmes, en veillant continuellement à ce qu'ils soient alignés sur les priorités du gouvernement du Canada. Plus précisément, le financement de programmes tels que le FIA et le Fonds des collectivités innovatrices (FCI) a été renouvelé à titre permanent dans le budget de 2010.

1.4.3 Mesures d'atténuation

L'Agence surveille continuellement les risques éventuels afin de prendre les mesures appropriées pour les atténuer dans toute la mesure du possible. En 2009-2010, elle a relevé quatre risques clés et a établi des stratégies d'atténuation connexes. Ces risques, et les principales mesures d'atténuation prises pendant l'exercice, sont décrits ci-dessous.

Risque clé	Mesure d'atténuation
<p>1. Risque relatif à la gestion de l'information Le risque que les cadres supérieurs ne disposent pas de données et de renseignements opportuns et utiles pour être au courant de la santé financière de l'Agence et de ses programmes, ce qui peut nuire à la prise de décisions efficaces à l'égard de l'Agence ou de ses portefeuilles.</p>	<p>Les risques associés à l'offre de renseignements inadéquats à la direction demeurent préoccupants. L'Agence a mis en place des méthodes d'information efficaces pour ses initiatives et fonctions et pour les grands enjeux (p. ex., renouvellement de la fonction publique, finances, valeurs et éthique). Des initiatives telles que l'amélioration de la stratégie de collecte de données et l'élaboration de tableaux de bord de données ou d'information est en cours. En outre, les travaux se poursuivent en vue de renforcer la stratégie de mesure du rendement, en l'associant à la gestion des risques. L'Agence a reçu une cote positive du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) lors de l'évaluation fondée sur son CRG pour ce qui est de la qualité des rapports sur le rendement. Le SCT a souligné que l'APECA avait fait preuve d'un engagement ferme à produire des rapports concis et équilibrés s'appuyant sur des données vérifiables de façon indépendante, permettant de confirmer les allégations concernant le rendement, et qui associent les ressources aux résultats.</p>
<p>2. Risque relatif au coût de faire des affaires Le risque que le coût de faire des affaires grimpe et représente une portion croissante du budget de l'Agence, ce qui nuirait à l'efficacité opérationnelle et entraînerait des difficultés budgétaires pour l'établissement des programmes.</p>	<p>Un examen du coût de l'exécution des programmes de l'Agence a été effectué. Dans la foulée de cet examen, l'APECA cherchera à cerner et à réaliser des économies à ce chapitre, notamment en s'appuyant sur des renseignements recueillis lors d'un examen de l'utilisation des ressources, d'évaluations, d'un examen stratégique et du renouvellement des programmes. Des plafonds de dépenses ont été établis et permettront aussi de réaliser des économies.</p>
<p>3. Risque relatif à la gestion des personnes Le risque que le personnel et le programme de l'APECA relatif aux ressources humaines (leadership, recrutement, formation, promotion, équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, compétences) ne permettent pas de maintenir la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser le mandat de l'Agence à l'avenir et que l'Agence subisse une importante perte de la mémoire de l'organisation et ait de la difficulté à mettre en œuvre la gestion du changement.</p>	<p>L'Agence a pris de nombreuses mesures en vue d'atténuer le risque relatif à la gestion des personnes. Des initiatives telles que l'examen de l'utilisation des ressources, l'intégration des plans de ressources humaines et d'activités, l'obtention de données sur l'attrition, l'établissement de plans d'apprentissage pour tous les employés, des services d'orientation professionnelle, une formation obligatoire sur les valeurs et l'éthique et l'initiative de perfectionnement en leadership ont été réalisées et contribueront beaucoup à atténuer ce risque.</p> <p>Lors de la septième évaluation fondée sur le CRG, l'Agence a reçu une cote « fort » dans les deux domaines liés à la gestion des personnes (c.-à-d. excellence de la gestion des personnes ainsi que leadership et culture organisationnelle fondés sur les valeurs).</p>
<p>4. Risque relatif à la réputation Le risque relatif à la réputation peut se concrétiser lorsque la publicité négative découlant de certains événements internes ou externes, exacte ou non, compromet la réputation (l'image de marque) de l'Agence au point où celle-ci perd sa crédibilité.</p>	<p>Dans ses communications, notamment ses rencontres régulières avec des intervenants et partenaires et ses contacts continus avec ses clients, l'APECA favorise l'établissement de rapports et rehausse sa crédibilité. L'Agence met en valeur le professionnalisme de ses employés au moyen de sa stratégie sur les valeurs et l'éthique, qui comprend des études de cas et une formation obligatoire.</p>

1.5 Profil des dépenses

Le tableau suivant montre les dépenses pour chaque activité de programme au cours des trois derniers exercices. Pour l'exercice 2009-2010, il compare également le budget principal des dépenses, les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles⁴.

Activité de programme	(en millions de \$)					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement des entreprises	213,6	215,0	198,7	200,7	212,5	192,2
Développement des collectivités	146,1	113,1	87,7	91,6	145,8	155,7
Politiques, défense des intérêts et coordination	11,9	13,3	11,1	11,1	12,8	13,0
Services internes	0,0	0,0	34,9	34,9	40,8	42,9
Total	371,6	341,4	332,4	338,3	411,9	403,8

Les dépenses réelles de l'APECA en 2009-2010 ont atteint 403,8 millions de dollars. Par rapport aux dépenses réelles de 341,4 millions de dollars en 2008-2009, il s'agit d'une hausse de 18 % ou de 62,4 millions de dollars. Les variations dans l'évolution des dépenses réelles sont attribuables surtout aux montants supplémentaires reçus pour le financement d'activités liées au Plan d'action économique du Canada (PAEC), comme il est expliqué ci-dessous.

- Les dépenses de 2009-2010 comprennent un supplément de 45,2 millions de dollars pour le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) dans le cadre du PAEC.
- Les dépenses de 2009-2010 comprennent un supplément de 11,7 millions de dollars pour le Programme d'ILC dans le cadre du PAEC.
- Les dépenses correspondant à l'activité de programme Développement des collectivités ont augmenté de 5,1 millions de dollars en raison d'une demande accrue de 8,4 millions de dollars en vertu du PDE. Cette hausse a été partiellement compensée par une baisse de la demande de 3,3 millions de dollars en vertu du FCI.
- D'autres fluctuations relatives aux programmes relevant des activités de programme ont entraîné une hausse des dépenses de 0,4 million de dollars.

⁴ Pour 2007-2008 et 2008-2009, les ressources consacrées à l'activité de programme Services internes sont réparties parmi les trois autres activités de programme. Cependant, à compter du cycle du budget des dépenses de 2009-2010, ces ressources sont indiquées séparément. Il est donc plus difficile de comparer les dépenses entre différents exercices.

Analyse de 2009-2010

Aux dépenses prévues de 338,3 millions de dollars se sont ajoutés 73,6 millions de dollars en nouvelles autorisations et en nouveaux transferts, y compris 45,2 millions de dollars pour le FAC, 10,4 millions de dollars pour le Programme d'Infrastructures de loisirs Canada (ILC), 0,7 million de dollars pour les langues officielles, 1,3 million de dollars pour le Programme de développement des entreprises (PDE), 3,5 millions de dollars pour des rajustements de la rémunération, 3,1 millions de dollars au titre du report du budget de fonctionnement, 1,7 million de dollars pour les indemnités de départ, les prestations de congé parental et les indemnités de congés annuels, 2,6 millions de dollars pour le Réseau Entreprises Canada, 1,7 million de dollars pour Chantiers Canada et 3,4 millions de dollars pour divers rajustements mineurs.

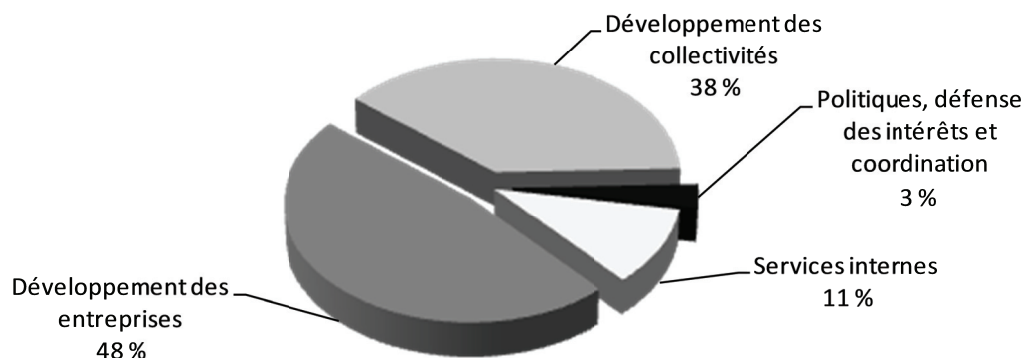
Les dépenses réelles de 403,8 millions de dollars donnent lieu à un excédent de 8,1 millions de dollars par rapport aux autorisations totales de 411,9 millions de dollars. L'Agence reportera 4,0 millions de dollars de ce montant sur son budget de fonctionnement de 2010-2011. Les 4,1 millions de dollars qui restent représentent des ressources inutilisées.

Analyse par activité de programme

Les dépenses réelles de 192,2 millions de dollars pour l'activité Développement des entreprises ont donné lieu à un excédent de 20,3 millions de dollars par rapport aux autorisations de 212,5 millions de dollars. Cet écart est surtout attribuable aux dépenses réelles au titre du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), qui ont été inférieures de 12,2 millions de dollars aux autorisations totales du fait que certaines dépenses n'ont pas été engagées comme prévu. En outre, des fonds de fonctionnement ont été réorientés vers l'exécution de programmes relevant du Plan d'action économique du Canada (PAEC) et vers d'autres domaines, tels que les Services internes.

Les dépenses réelles pour l'activité de programme Développement des collectivités, qui se sont élevées à 155,7 millions de dollars, ont dépassé de 9,9 millions de dollars les autorisations totales de 145,8 millions de dollars. Cet écart était surtout attribuable à la demande accrue dont a fait l'objet le PDE, et il a été financé à même l'excédent de l'activité de Développement des entreprises. Les dépenses de l'Agence pour les activités de programme Politiques, défense des intérêts et coordination et Services internes ont été plus élevées que prévu, notamment en raison des mesures supplémentaires prises pour renouveler les programmes de l'Agence. En outre, le Conseil du Trésor a versé des fonds au cours de l'exercice, notamment pour les hausses de salaire découlant des négociations collectives, qui n'avaient pas été inclus dans les dépenses prévues pour 2009-2010.

Dépenses réelles en 2009-2010 par activité de programme en pourcentages



Plan d'action économique du Canada

En réponse au ralentissement économique mondial, des initiatives du PAEC ont été annoncées dans le budget de 2009. Voici une analyse financière pour chacune de ces initiatives.

- Les dépenses réelles de 48,5 millions de dollars pour le FAC comprennent 3,3 millions de dollars provenant des crédits existants de l'APECA. Sur la somme initiale de 50,3 millions de dollars autorisée pour le PAEC, 5,1 millions de dollars seront reportés.
- Les dépenses réelles de 12,9 millions de dollars pour le Programme d'ILC comprennent 2,5 millions de dollars provenant des crédits existants de l'APECA.
- Les dépenses réelles pour le Réseau Entreprises Canada ont été égales aux autorisations.

Initiative du PAEC	(en millions de \$)		
	Dépenses prévues ⁵	Total des autorisations	Dépenses réelles ⁶
Fonds d'adaptation des collectivités	0,0	45,2	48,5
Infrastructures de loisirs Canada	0,0	10,4	12,9
Réseau Entreprises Canada	0,0	2,6	2,6
Total	0,0	58,2	64,0

⁵ Aucune dépense prévue n'est déclarée car les initiatives relevant du PAEC ont été annoncées dans le budget de 2009, après la publication du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

⁶ Comprend les coûts des avantages sociaux des employés (FAC : 0,6 million de dollars, Programme d'ILC : 0,2 million de dollars, Réseau Entreprises Canada : 0,3 million de dollars).

1.5.1 Postes votés et législatifs

Le tableau qui suit présente les ressources approuvées par le Parlement, les modifications apportées aux ressources par suite du budget supplémentaire et des autres autorisations, ainsi que la façon dont les fonds ont été dépensés.

Poste voté ou législatif (L)	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	(en millions de \$)			
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
		Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	83,1	85,6	79,6	85,7
5	Subventions et contributions	279,1	246,9	245,2	262,8
7	À radier des Comptes publics du Canada conformément à la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	0,0	0,0	0,0	0,7
L	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9,4	8,9	7,6	10,5
L	Paiement de transfert (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	0,0	0,0	0,0	44,1
	Total	371,6	341,4	332,4	403,8

Section 2 : Analyse des activités de programme selon le résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique – Une économie concurrentielle au Canada atlantique

Indicateur de rendement	Objectif quinquennal (de 2008-2009 à 2012-2013)	État et sommaire du rendement
Augmentation du produit intérieur brut du Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par l'APECA en aide directe aux entreprises	4 \$ à 5 \$	Sur la bonne voie – 7,20 \$ (le rendement est calculé sur la période de cinq ans qui prendra fin en 2012-2013. Le résultat correspond à la période allant de 2003 à 2008.)

Stratégie de mesure du rendement : La mesure de l'impact sur le revenu et l'emploi au Canada atlantique est une tâche multidimensionnelle à long terme. Par conséquent, l'Agence publie les résultats aux cinq ans, en fonction de l'analyse des données de Statistique Canada et des systèmes internes, à l'aide d'un modèle économétrique. Cet indicateur de rendement fait l'objet d'un examen et pourrait être modifié à une date ultérieure.

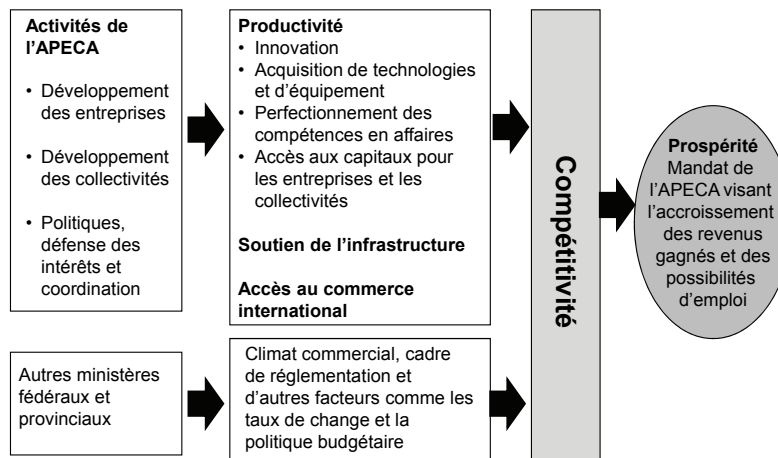
L'APECA vise à ce que l'économie du Canada atlantique soit concurrentielle pour procurer un bénéfice durable à la population de la région. Une région compétitive se développera plus rapidement à moyen et à long terme. Une économie concurrentielle au Canada atlantique augmentera le nombre d'occasions de développement économique en raison de la hausse du revenu gagné et des possibilités d'emploi.

La compétitivité dépend de l'ensemble d'établissements, de politiques et de facteurs qui influent sur la capacité des entreprises de vendre leurs produits à l'échelle internationale. La productivité est un facteur important de la compétitivité, et selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, la productivité est la source de prospérité à long terme la plus importante pour une région. La productivité, qui est définie comme l'efficacité de l'utilisation des ressources au sein de l'économie, est un indicateur clé du rendement des petites et moyennes entreprises (PME) du Canada atlantique par rapport aux PME des autres régions du pays et du monde.

En 2009-2010, l'APECA a continué à s'employer à créer une économie concurrentielle au Canada atlantique dont profiteront à long terme les résidents de la région. L'APECA a concentré ses efforts sur l'accroissement de la compétitivité dans trois domaines clés : la productivité, le soutien à l'infrastructure et l'accès au commerce international. Pour accroître le rendement des PME de la région de l'Atlantique, l'Agence a visé des moteurs clés de la productivité, notamment l'innovation, l'acquisition de technologies et d'équipement, le perfectionnement des compétences en affaires et l'accès aux capitaux pour les entreprises et les collectivités. L'APECA a également misé sur le commerce et l'investissement pour accroître les capacités d'exportation et encourager le commerce international, et a joué un rôle stratégique en vue de

soutenir l'infrastructure communautaire nécessaire au développement économique. En mettant l'accent sur ces domaines, l'Agence et ses nombreux partenaires ont pu lier les priorités de l'APECA en matière de développement économique régional à son objectif visant une économie concurrentielle au Canada atlantique et à la réalisation du résultat « Une croissance économique forte » du gouvernement du Canada.

La productivité, la compétitivité et le mandat de l'APECA



Trois activités de programme (Développement des entreprises, Développement des collectivités ainsi que Politiques, défense des intérêts et coordination) ont été mises à contribution pour aider le Canada atlantique et ses habitants à prospérer et à être compétitifs à l'échelle nationale et internationale. En 2009-2010, l'Agence a continué :

- de favoriser l'amélioration de la productivité des entreprises du Canada atlantique en se concentrant sur des mesures telles que la recherche-développement, l'acquisition de technologies évoluées et l'investissement dans le perfectionnement des compétences en affaires;
- d'accorder plus d'importance à la commercialisation de technologies novatrices, de relever et d'exploiter des occasions par l'entremise de programmes tels que le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) et d'encourager le renforcement des capacités dans des secteurs nouveaux et émergents;
- de miser sur les réussites commerciales en alignant ses initiatives sur la Stratégie commerciale mondiale du gouvernement du Canada et sur la Stratégie pour les Amériques connexe, et de mener des activités visant à mieux tirer profit des marchés émergents;
- de coordonner les efforts déployés pour s'assurer que le Canada atlantique est bien placé pour profiter de la Porte de l'Atlantique, qui offre des possibilités importantes d'expansion économique à long terme dans la région;
- de réagir à la conjoncture économique changeante en adoptant des stratégies qui permettent de soutenir des occasions dans les secteurs ruraux et urbains de la région (telles que le Plan d'action économique du gouvernement du Canada [PAEC]) et en investissant dans des initiatives qui rapportent le plus possible tout en tenant compte des priorités des collectivités;
- de défendre les intérêts du Canada atlantique afin de veiller à ce que les nouvelles mesures du gouvernement répondent aux besoins des résidents de la région.

L'incidence de l'APECA au Canada atlantique se mesure notamment par la hausse du produit intérieur brut (PIB) réel de la région pour chaque dollar dépensé en soutien direct aux entreprises, selon les dépenses directes consacrées à des projets commerciaux et les emplois directs créés par ces projets. Dans son *Rapport quinquennal présenté au Parlement 2003-2008*, l'APECA estimait qu'en 2007, le PIB réel était supérieur de 1,2 milliard de dollars à ce qu'il aurait été si elle n'avait pas fait de dépenses en soutien direct aux entreprises de la région. (Le PIB réel représente la valeur corrigée en fonction de l'inflation des biens et services produits chaque année dans une économie donnée.) En outre, l'APECA a déclaré que son soutien direct aux entreprises au titre de projets commerciaux a contribué à augmenter le PIB de plus de 7 \$ pour chaque dollar dépensé au cours des cinq années visées par le rapport.

2.1.1 Activité de programme : Développement des entreprises

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Une économie concurrentielle au Canada atlantique (1.0)	Développement des entreprises (1.1)	<ul style="list-style-type: none"> Innovation (1.1.1) Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires (1.1.2) Commerce (1.1.3) Investissement (1.1.4) Continuum de financement (1.1.5)

Résultat attendu : Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME du Canada atlantique.

Indicateur de rendement	Objectif annuel (2009-2010)	État et sommaire du rendement
Taux de survie des entreprises ayant obtenu de l'aide de l'APECA	D'une à deux fois plus élevé que celui des entreprises comparables	Entièrement atteint (1.3)
Nombre de nouvelles entreprises ayant reçu des fonds de l'APECA pour contribuer à leur mise sur pied	43	Non atteint (15)

Stratégie de mesure du rendement : Effectuer une analyse des données de Statistique Canada et des systèmes internes en comparant les « clients de l'APECA » à des « entreprises comparables ». Les entreprises comparables sont les entreprises d'environ le même âge et la même taille qui exercent leurs activités dans le même secteur et la même région, mais qui n'ont pas reçu de contribution financière directement de l'Agence.

Ressources financières (en millions de \$)			Ressources humaines (en ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles ⁷	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
200,7	212,5	192,2	206	212	(6)

Résumé de l'activité de programme

L'APECA collabore avec les entreprises, les intervenants, l'industrie et les institutions du Canada atlantique pour améliorer la croissance et la productivité de la région, ce qui accroîtra la compétitivité et le revenu gagné et favorisera la création d'emplois.

L'objectif de Développement des entreprises, poursuivi par des efforts soutenus dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires ainsi que dans les secteurs du commerce et de l'investissement, consiste à travailler avec les petites et moyennes entreprises (PME) tout au long de leur cycle de vie en leur offrant des conseils avant leur création et en les aidant à démarrer, à prendre de l'expansion ou à se moderniser et à lancer ou à élargir leurs activités d'exportation, à établir des partenariats avec des

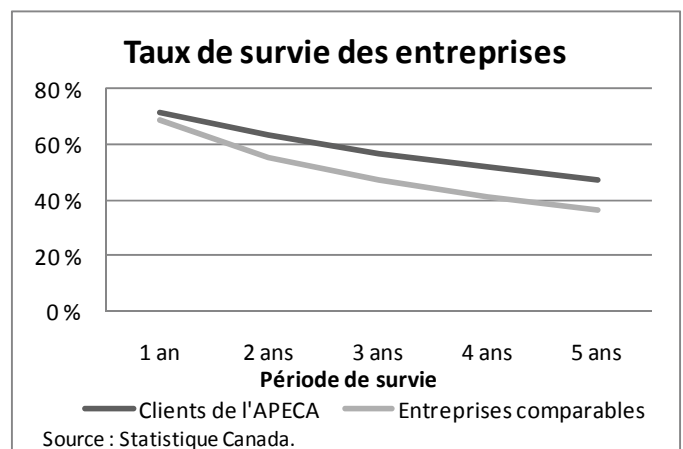
⁷ Cet écart est surtout attribuable aux dépenses réelles au titre du FIA, qui sont inférieures de 12,2 millions de dollars au total des autorisations du fait que certaines dépenses n'ont pas été engagées comme prévu.

universités et d'autres établissements pour améliorer la capacité de recherche-développement, la commercialisation et la productivité dans la région, et à favoriser la transition vers l'économie du savoir en plus d'y participer.

Analyse du rendement

L'APECA offre une aide aux entreprises de la région dans le but d'améliorer leur croissance et leur compétitivité sur le marché. Les taux de survie des entreprises peuvent servir à mesurer le rendement de l'APECA en matière de compétitivité. La survie d'une entreprise est tributaire de nombreux facteurs, dont l'âge, l'emplacement et la taille de cette dernière. Les entreprises clientes de l'APECA affichent un taux de survie après cinq ans⁸ qui est nettement supérieur à celui d'entreprises comparables. En effet, ce taux est de 47 % après la marque cruciale de cinq ans suivant le démarrage, par rapport à 36 % pour les entreprises comparables.

L'Agence n'a pas atteint son objectif de financer l'établissement de nouvelles entreprises en 2009-2010 (quinze ont été créées par rapport à l'objectif de 43), en raison de la situation économique précaire et d'une réorientation des priorités de l'Agence. En effet, conformément à la priorité nationale d'améliorer la productivité, établie dans *Avantage Canada*, l'APECA a mis l'accent sur l'amélioration de la productivité des PME existantes et a investi dans la création de nouvelles entreprises de façon plus sélective et stratégique, en choisissant les projets présentant le plus de possibilités d'emploi. L'Agence élabore actuellement des indicateurs en vue de mesurer l'incidence de ce nouvel accent sur la productivité et la compétitivité.



L'APECA montre l'importance qu'elle accorde à l'amélioration de la productivité et de la commercialisation en réalisant des investissements solides. En 2009-2010, elle a approuvé le financement de 30 nouveaux projets en vertu du Fonds d'innovation de l'atlantique (FIA), y affectant 62,4 millions de dollars et obtenant 49 millions de dollars d'autres sources comme des universités et d'autres établissements de recherche, des gouvernements provinciaux, le secteur privé et des programmes nationaux de recherche-développement (R-D). Outre le FIA, l'APECA finance des projets de R-D, d'adoption et d'adaptation de technologies, de soutien aux entreprises et d'amélioration de la productivité dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE). En 2009-2010, une somme supplémentaire de 43 millions de dollars a été affectée à des projets liés à l'innovation par l'entremise du PDE.

⁸ Division des enquêtes-entreprises spéciales et de la statistique de la technologie, Statistique Canada, mars 2010.

L'évaluation des incidences⁹ de la sous-activité de programme Innovation menée en 2010 a permis de constater que le soutien que l'APECA accorde à l'innovation contribue à accroître la capacité de commercialisation et la productivité au Canada atlantique. Les projets financés se traduisent par l'acquisition et l'installation de technologies de pointe, l'amélioration des stratégies de production, la création de produits, des certifications et l'accès à de nouveaux marchés. Une augmentation de l'activité de commercialisation a été constatée dans la délivrance des brevets, les entreprises dérivées et la commercialisation de nombreux produits, services, technologies et procédés. Ces résultats ont une incidence considérable sur la création de revenus. Par exemple, selon les 22 organismes représentés dans les études de cas, les activités de commercialisation découlant du financement reçu en vertu du FIA avaient généré des ventes supplémentaires d'une valeur d'environ 248 millions de dollars.

Également en 2009, dans le cadre de l'initiative de commercialisation du FIA, l'Agence a élaboré et approuvé un projet visant à aider des entreprises à forte croissance du Canada atlantique à réunir des capitaux et à tirer profit des occasions qui se présentent sur les marchés internationaux émergents. Un second projet comprend des activités stratégiques de mentorat et d'éducation des principaux intervenants de l'industrie ainsi que la promotion de partenariats et la formation d'alliances stratégiques visant la commercialisation et la croissance dans l'industrie des technologies médicales.

La capacité du Canada atlantique à être compétitif et à demeurer prospère découle directement de la productivité. En veillant à ce que les entrepreneurs disposent de compétences en affaires qui leur permettront de réussir, on pourra améliorer la productivité dans la région. Les investissements de l'APECA dans les activités de perfectionnement des compétences en affaires ont permis à des entrepreneurs du Canada atlantique d'acquérir les compétences nécessaires pour lancer et faire prospérer leurs entreprises et en assurer la survie. Ce faisant, l'Agence a contribué à accroître les compétences des PME et à améliorer la productivité. En outre, l'Agence a investi dans des projets contribuant à accroître le bassin de résidents du Canada atlantique ayant la motivation et les compétences nécessaires pour planifier et lancer de nouvelles entreprises dans la région. Soixante-dix-sept pour cent des participants aux activités de sensibilisation et de promotion liées à l'entrepreneuriat ont affirmé que ces activités les ont incités davantage à démarrer une entreprise, et 87 % des participants aux activités de perfectionnement des compétences en affaires ont dit avoir amélioré leurs compétences en affaires.

Dans le secteur du commerce, les activités de l'Agence visent à aider les PME non seulement à accroître leurs capacités d'exportation, mais aussi à se préparer à se lancer activement dans l'exportation. L'APECA a continué à s'assurer que ses programmes sont durables et qu'ils peuvent aider un nombre croissant d'exportateurs à se lancer sur un éventail plus large de marchés. Le regroupement du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) et du Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE) au sein du PDE rationalisera les activités et l'accès au service.

⁹ *Évaluation des incidences de la sous-activité de programme Innovation de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, rapport final*, Section de l'évaluation de l'APECA, 19 janvier 2010. Voir <http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Pages/InnovationEvaluationReport.aspx>

Les initiatives de l'APECA sur les marchés internationaux correspondent aux priorités établies dans la Stratégie commerciale mondiale du Canada. Au cours de l'exercice, l'Agence a dirigé quatre projets concernant l'Inde, y compris une mission de délégués indiens au Canada en août 2009 et une mission exploratoire en janvier 2010 avec des délégués d'entreprises des domaines de l'éducation, de la biotechnologie, des aliments et boissons ainsi que des médias numériques. Dans les Amériques, l'Agence a mené deux missions commerciales au Panama et une au Pérou.

Plusieurs projets promotionnels touchant les portes et corridors commerciaux stratégiques ont été entrepris, notamment le congrès Breakbulk Europe, le forum Air Cargo Europe, la conférence Jumpstart North America, une mission au Vietnam, une activité de sensibilisation à la porte d'entrée à New York-Newark et la conférence Breakbulk North America.

L'APECA a continué à jouer un rôle déterminant en vue de mieux faire connaître le Canada atlantique sur les marchés internationaux, grâce à des initiatives promotionnelles telles que son site Web *Investir au Canada atlantique*. Près de 35 000 investisseurs et clients éventuels ont visité le site <http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Investissement/AccueilInvestissement/Pages/Accueil-Investissement.aspx?ProgramID=> pendant l'exercice, afin d'y trouver de l'information sur le Canada atlantique et ses avantages commerciaux uniques.

L'Agence s'emploie à combler les écarts toujours présents dans le financement au Canada atlantique au moyen de la sous-activité de programme Continuum de financement. Elle a accordé une aide financière de 21,4 millions de dollars à des PME pour leur permettre d'agrandir ou de moderniser leurs installations afin de demeurer compétitives. À cette aide se sont ajoutés 42,7 millions de dollars provenant d'autres sources, pour un total de 64,1 millions de dollars investis par les PME dans la région. En outre, 74 % de l'aide approuvée dans le cadre de la sous-activité de programme Continuum de financement est investie dans des PME et des organismes des régions rurales, par rapport à 26 % qui est versée à des clients urbains.

Leçons apprises

L'Agence a déjà entrepris la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation des incidences de la sous-activité de programme Innovation, menée récemment, notamment : revoir son approche de développement de grappes; poursuivre l'élaboration de sa stratégie de commercialisation; miser sur l'efficacité de sa stratégie actuelle en matière d'innovation et des activités connexes; examiner l'efficacité et l'efficience de ses processus.

Des mesures ont été prises en vue d'atténuer les risques liés à l'efficience et à la gestion de l'information. Le PPCE, programme créé à la suite de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE), a été fusionné avec le PDE. Ainsi, depuis avril 2010, l'EPCE est financée par l'entremise du PDE. Les fonctions du PCICA font maintenant partie des activités normales de l'Agence. Il reste à regrouper les sous-activités de programme Commerce et Investissement en une seule sous-activité de programme, Développement du commerce international. En outre, une évaluation des sous-activités de programme Commerce et Investissement a été menée, et les conclusions préliminaires révèlent une demande, une satisfaction et une efficacité élevées. Elles

montrent également qu'il y a lieu de renforcer la coordination, de simplifier le processus et d'améliorer la mesure du rendement.

Enfin, l'ensemble de programmes de développement des entreprises continuera d'être examiné dans le cadre de l'orientation stratégique à long terme de l'Agence, afin que la réorientation des programmes soit conforme aux priorités du gouvernement du Canada.

Avantages pour les Canadiens

Les données recueillies lors de l'évaluation des incidences de la sous-activité de programme Innovation menée récemment démontrent que l'APECA est parvenue à investir dans la R-D, à améliorer la productivité et la capacité de commercialisation ainsi qu'à favoriser des partenariats et la conclusion d'ententes de collaboration. Ensemble, les activités entreprises dans chacun de ces secteurs clés contribuent à renforcer l'innovation et les capacités de commercialisation au Canada atlantique. En outre, grâce à l'appui du FIA et du PDE (y compris l'Initiative visant la productivité et les compétences en affaires), la sous-activité de programme Innovation de l'APECA est considérée comme efficace sur le plan de l'utilisation des ressources financières.

En outre, l'APECA s'efforce d'orienter les ressources limitées dont elle dispose vers les secteurs où elles présentent le plus d'utilité potentielle. Compte tenu de son mandat, l'APECA se concentre sur les PME, qui ont l'incidence la plus importante et la plus soutenue sur l'emploi dans le Canada atlantique¹⁰. En adoptant une approche équilibrée en milieu rural et en milieu urbain pour permettre aux PME d'être plus novatrices, productives et compétitives, l'Agence aide toutes les régions du Canada atlantique à consolider leur situation, favorisant ainsi leur contribution accrue à l'économie nationale.

¹⁰ De 2000 à 2005, 93 % des emplois créés par le secteur privé au Canada atlantique l'ont été par les petites entreprises, d'après des données du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi de Statistique Canada.

Initiatives du Plan d'action économique du Canada

Réseau Entreprises Canada

Le budget de 2009 affectait plus de 30 millions de dollars sur deux ans au renouvellement du Réseau Entreprises Canada. De cette somme, l'APECA reçoit 2,6 millions de dollars par année afin d'administrer ce programme dans les provinces de l'Atlantique.

Résultat attendu : Accès de la population du Canada atlantique à de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires.

Indicateur de rendement	Objectif biennal (de 2009-2010 à 2010-2011)	État et sommaire du rendement
Niveau de satisfaction du client ¹¹	80 %	Données non disponibles pour 2009-2010. Niveau de satisfaction de 85 % selon le dernier sondage effectué en 2007-2008.

Stratégie de mesure du rendement : Effectuer une analyse des données provenant des sondages menés auprès des clients, du sondage national du Réseau Entreprises Canada auprès des clients et des rapports et systèmes de base de données internes.

Ressources financières (en millions de \$)		
Dépenses prévues ¹²	Total des autorisations	Dépenses réelles
0,0	2,6	2,6

La satisfaction de la clientèle est un indicateur clé du rendement du Réseau Entreprises Canada. Bien qu'aucun sondage officiel n'ait été mené en 2009-2010, un examen interne du Réseau Entreprises Canada a été effectué en 2008-2009, dans le cadre duquel ont eu lieu des consultations auprès des clients et des intervenants. Cet examen a confirmé l'utilité des services du Réseau et a abouti au renouvellement de l'initiative et à la modification de la stratégie relative aux services. La mise en œuvre de la stratégie modifiée a commencé en 2009-2010, et des activités plus soutenues de sensibilisation et de promotion ont eu lieu afin que plus de Canadiennes et de Canadiens connaissent ces services et les utilisent.

¹¹ Cet indicateur de rendement est en cours d'examen.

¹² Aucune dépense prévue n'est déclarée car les initiatives relevant du Plan d'action économique du Canada ont été annoncées dans le budget de 2009, après la publication du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

Fonds d'adaptation des collectivités

Ressources financières (en millions de \$)		
Dépenses prévues ¹³	Total des autorisations	Dépenses réelles
0,0	5,1	6,0

Le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) relève du Fonds des collectivités innovatrices ainsi que du PDE. Bien que la plupart des projets financés par le FAC soient alignés sur l'activité de programme Développement des collectivités de l'APECA, certains sont de nature commerciale et correspondent plutôt à l'activité de programme Développement des entreprises. Les résultats attendus et les indicateurs du rendement du FAC sont fournis à la section 2.1.2.

¹³ Aucune dépense prévue n'est déclarée car les initiatives relevant du Plan d'action économique du Canada ont été annoncées dans le budget de 2009, après la publication du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

2.1.2 Activité de programme : Développement des collectivités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Une économie concurrentielle au Canada atlantique (1.0)	Développement des collectivités (1.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des collectivités (1.2.1) • Développement des entreprises dans les collectivités (1.2.2) • Investissement dans les collectivités (1.2.3) • Programme d'infrastructure (1.2.4)

Résultat attendu : Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique.

Indicateur de rendement	Objectif	État et sommaire du rendement
Augmentation de la capacité des collectivités en ce qui concerne la prise de décisions, la planification et l'exécution	Preuve de l'incidence découlant des évaluations et appuyée par des données	Entièrement atteint. Étayé par les constatations de l'évaluation selon lesquelles le programme correspondait bien aux priorités du gouvernement. Plans d'action de la direction approuvés.
	Objectif annuel (2009-2010)	
Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu une aide financière de Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC)	919	Dépassé. 936
Nombre d'entreprises ayant reçu des fonds de CBDC pour se stabiliser ou prendre de l'expansion	894	Dépassé. 917

Stratégie de mesure du rendement : Effectuer une analyse des évaluations et des rapports électroniques des CBDC.

Ressources financières (en millions de \$)			Ressources humaines (en ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
91,6	145,8	155,7 ¹⁴	96	111	(15)

Résumé de l'activité de programme

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Les occasions et les défis varient considérablement selon qu'on se trouve dans un petit village éloigné ou dans un grand centre urbain. L'APECA reconnaît le rôle important de ces collectivités au chapitre du développement économique et appuie leurs efforts

¹⁴ Écart attribuable surtout à la demande accrue dont a fait l'objet le Programme de développement des entreprises.

visant à assumer la pleine responsabilité de leur développement économique. Elle croit qu'un développement efficace des collectivités est un processus ascendant, et que de nombreuses collectivités ont besoin d'aide pour élaborer les outils, les ressources et les mesures nécessaires pour leur permettre de prendre des mesures de développement stratégique adaptées à leurs besoins. Pour ce genre de développement, il faut donc adopter une approche souple qui tient compte des réalités des différentes collectivités ciblées. En collaboration étroite avec les collectivités et les organismes communautaires qui participent à la planification du développement économique et aux efforts de mobilisation, l'APECA fournit des fonds stratégiques afin d'aider les collectivités à consolider leur assise économique et à accroître la prospérité de leurs citoyens. L'Agence continue à mettre l'accent sur la promotion de la vitalité des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et des collectivités autochtones.

Analyse du rendement

En réponse aux priorités du gouvernement du Canada décrites dans le Plan d'action économique du Canada (PAEC) inclus dans le budget de 2009, l'APECA a réorienté ses programmes de développement économique des collectivités afin d'aider le Canada atlantique à se mettre sur la voie de la relance économique.

En 2009-2010, l'APECA a joué un rôle vital dans la mise en œuvre du PAEC au Canada atlantique. Premièrement, l'Agence a participé à la conception de deux initiatives du PAEC : le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et le Programme d'Infrastructures de loisirs Canada (Programme d'ILC). L'APECA a assuré la mise en œuvre de ces deux initiatives, qui ont donné des résultats en temps voulu. Dans le cas du Programme d'ILC, 230 projets au total ont été approuvés; l'allocation complète de 34,1 millions de dollars de l'Agence y a été affectée et 91,6 millions de dollars en fonds supplémentaires ont été obtenus des gouvernements provinciaux et des administrations municipales. Dans le cas du FAC, 159 projets ont été approuvés, ce qui a représenté un investissement de 89,3 millions de dollars dans les collectivités du Canada atlantique, auquel se sont ajoutés 164 millions de dollars d'autres sources. Des précisions sur les résultats de ces deux initiatives sont fournies dans la section suivante sur le PAEC.

En outre, le budget de 2010 a confirmé que le gouvernement du Canada continue à soutenir le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Le FCI finance des initiatives stratégiques en vue de répondre aux besoins des collectivités en matière de développement économique. En 2009-2010, plus de 73 millions de dollars ont été versés à des collectivités rurales du Canada atlantique pour des projets tels que les suivants :

Ville de Lewisporte, Terre-Neuve-et-Labrador – L'APECA a investi 98 000 \$ dans l'amélioration d'un immeuble en vue de le transformer en un établissement polyvalent ouvert à longueur d'année, qui pourra accueillir des congrès, des conférences, des salons professionnels, des activités touristiques et des concerts. Non seulement cet établissement s'ajoutera aux lieux commerciaux et touristiques existants, mais il favorisera également la mise sur pied de nouvelles activités qui stimuleront l'économie locale.

Projet du patrimoine de l'UNESCO à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse – Des fonds ont été accordés pour l'amélioration des installations touristiques de la ville de Lunenburg, permettant la construction de la place du patrimoine de l'UNESCO, où l'on trouvera des affiches et un kiosque de l'UNESCO. Une stratégie de préservation du patrimoine a également été élaborée pour orienter l'aménagement de la ville au cours des 10 à 15 prochaines années.

Le budget de 2010 a également confirmé le maintien du soutien du gouvernement à l'égard du Programme de développement des collectivités. Ce programme accorde des fonds aux CBDC du Canada atlantique, qui sont demeurées une source essentielle de capitaux pour les entreprises rurales de la région. En 2009-2010, les 41 CBDC ont accordé 60,6 millions de dollars en fonds à des petites et moyennes entreprises (PME) rurales. Les fonds investis par ces organismes communautaires ont permis la création de 936 nouvelles entreprises et ont contribué à assurer la stabilisation ou l'expansion de 917 PME, dépassant légèrement les objectifs établis pour 2009-2010. L'APECA a également accordé du soutien aux CBDC pour l'élaboration d'un cadre uniforme de présentation des rapports annuels et des résultats aux collectivités, et collabore avec elles en vue d'améliorer l'utilisation de leurs fonds à investir.

L'APECA a continué à collaborer avec les CBDC et les organismes de développement économique régional (ODER) afin d'optimiser l'utilisation des ressources et d'obtenir des résultats. Elle a investi 9,2 millions de dollars pour soutenir le réseau des 52 ODER de l'Atlantique, qui contribue à coordonner et à concentrer les mesures stratégiques de développement économique au palier local et régional. L'aide de l'APECA a permis d'obtenir plus de 7,6 millions de dollars de la part de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales aux fins de l'élaboration de plans économiques stratégiques pour des collectivités rurales de l'ensemble du Canada atlantique, avec la collaboration de centaines d'intervenants et de décideurs locaux.

L'APECA a également collaboré avec plusieurs communautés autochtones, acadiennes et francophones de la région afin qu'elles continuent à participer activement à l'économie de l'Atlantique. Par exemple, l'Agence a accordé des fonds de fonctionnement au Ulnooweg Development Group Inc., la seule société de financement autochtone du Canada atlantique, qui accorde des prêts commerciaux et fournit des conseils aux entreprises autochtones nouvelles et existantes des quatre provinces de l'Atlantique. En ce qui concerne le financement destiné à la population minoritaire de langue française de la région, l'Agence a également accordé 1,3 million de dollars au secteur de la construction et de la réparation de navires du Nord du Nouveau-Brunswick, un moteur économique de la Péninsule acadienne. En plus de son financement habituel, l'APECA accorde aussi des fonds supplémentaires dans le cadre de l'Initiative de développement économique, une source de financement fédéral conformément à la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*.

Leçons apprises

Une évaluation indépendante des sous-activités de programme Investissement dans les collectivités et Ressources nécessaires au développement des collectivités a été effectuée en 2009-2010¹⁵. Cette évaluation portait également sur les sous-activités de programme Collectivités de langue officielle en situation minoritaire et Collectivités autochtones. En outre, une évaluation du Programme de développement des collectivités a été effectuée en 2009¹⁶. Ces rapports sont généralement positifs, soulignant que l'APECA aide les collectivités du Canada atlantique à diversifier leur économie et à attirer de nouveaux investissements qui encourageront la population à demeurer dans la région, à y travailler et à contribuer à la vie de ses collectivités. Les évaluations soulignent que l'APECA devrait continuer d'investir dans des organismes communautaires, mais qu'elle devrait mieux définir les rôles et responsabilités des organismes qui reçoivent ses contributions. Compte tenu des différences entre les régions pour ce qui est des besoins et des occasions qui se présentent, l'APECA doit veiller à ce que cette clarification des rôles et responsabilités des ODER ne nuise pas à la souplesse sur le plan régional, car il s'agit là d'une caractéristique importante de ses programmes. Par exemple, des protocoles d'entente ont été conclus entre des CBDC et des organismes de développement régional afin de favoriser la collaboration entre ces deux types d'organismes financés par l'APECA. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'association provinciale des conseils de développement économique régional a signé un protocole d'entente avec l'association provinciale des CBDC pour renforcer leur collaboration. L'APECA continue à collaborer avec les ODER et les CBDC en réponse à cette recommandation. La vérification du Programme de développement des collectivités a également donné des résultats positifs¹⁷.

L'APECA compte améliorer continuellement sa capacité de surveiller systématiquement les incidences à long terme de son éventail de programmes de développement économique des collectivités.

Avantages pour les Canadiens

Le Canada atlantique demeure l'une des régions les plus rurales du pays, plus de 40 % de sa population vivant dans des collectivités rurales. La région n'a pas échappé aux effets du ralentissement économique mondial qui a débuté à la fin de 2008, qui a poussé les institutions financières à resserrer les modalités de crédit. Les industries des régions rurales en ont particulièrement souffert. Par l'entremise des programmes de l'APECA et de son réseau

¹⁵ *Évaluation des sous-activités de programme de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique - Investissement dans les collectivités, Ressources nécessaires au développement des collectivités, Collectivités de langue officielle en situation minoritaire et Collectivités autochtones*, APECA, 3 décembre 2009.
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Pages/EvaluationdessousactivitesdeprogrammedelAPECAInvestissementdanslescollectivitesPage1.aspx?ProgramID=>

¹⁶ *Évaluation du Programme de développement des collectivités au Canada atlantique, rapport final*, APECA, juin 2009.
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Pages/EvaluationduProgrammededeveloppementdescollectivitesauCanadaatlantique1.aspx?ProgramID=>

¹⁷ *Vérification du Programme de développement des collectivités, rapport final*, APECA, décembre 2009.
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Pages/VerificationduProgrammededeveloppementdescollectivites.aspx?ProgramID=>

essentiellement rural d'organismes de développement communautaire, les entreprises de la région de l'Atlantique ont pu accéder à des capitaux et s'adapter à l'économie en évolution, préservant ainsi des emplois qui, autrement, auraient pu être perdus. L'APECA a mis en œuvre efficacement des initiatives de financement dans le cadre du PAEC, ce qui a renforcé la capacité des entreprises du Canada atlantique à se rétablir après le ralentissement économique. Ainsi, l'APECA s'est donné le rôle de coordonnateur des organismes de développement régional afin d'élaborer les mécanismes et procédés nécessaires pour assurer l'exécution uniforme et efficace du Programme d'ILC.

D'après les principales constatations des évaluations des programmes de l'APECA, ces programmes sont bien alignés sur les priorités gouvernementales et permettent à l'Agence de renforcer la capacité de développement économique de collectivités de tout le Canada atlantique. En outre, des évaluations indépendantes¹⁸ des programmes de développement des collectivités de l'APECA confirment que ce type d'assistance non seulement permet d'aider les petites entreprises à croître et à prospérer dans les collectivités rurales, mais contribue aussi directement à préparer les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre d'autres initiatives de développement économique. Dans les collectivités rurales du Canada atlantique, les sources traditionnelles de financement sont limitées, et de pareils résultats n'auraient pas été possibles sans les programmes de l'APECA. Dans ces évaluations, on conclut également que ces programmes répondent aux besoins des collectivités de toute la région et demeurent alignés sur les priorités du gouvernement. L'APECA croit que par l'entremise de ses initiatives dans les collectivités, elle réagit de façon appropriée et ciblée à la conjoncture économique unique et difficile que l'on constate dans l'ensemble du Canada atlantique.

¹⁸ *Évaluation des sous-activités de programme de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique - Investissement dans les collectivités, Ressources nécessaires au développement des collectivités, Collectivités de langue officielle en situation minoritaire et Collectivités autochtones*, APECA, 3 décembre 2009; *Évaluation du Programme de développement des collectivités au Canada atlantique*, APECA, juin 2009.

Initiatives du Plan d'action économique du Canada

Fonds d'adaptation des collectivités¹⁹

Résultats attendus : Les projets contribueront à l'établissement de collectivités plus viables et diversifiées, comme le démontrent un niveau élevé de prise de décisions intégrée dans les collectivités, une infrastructure communautaire stratégique améliorée, l'amélioration des compétences et l'augmentation de l'accès aux compétences nécessaires dans la collectivité, le renforcement de la collectivité et la durabilité des partenariats après les projets.

Indicateur de rendement	Objectif biennal (de 2009-2010 à 2010-2011)	État et sommaire du rendement (2009-2010)
Nombre de projets et d'initiatives proposés	150	Dépassé. 159
Valeur en dollars des nouveaux investissements dans les entreprises ou les collectivités	260 millions de dollars	Sur la bonne voie. L'évaluation de l'objectif biennal est en cours. Résultats après un an : 253 millions de dollars (97 % de l'objectif)
Entreprises créées, maintenues ou agrandies	12	Sur la bonne voie. L'évaluation de l'objectif biennal est en cours. Résultats après un an : 9 (75 % de l'objectif)

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des systèmes internes et d'autres systèmes de suivi des clients et des projets.

Ressources financières (en millions de \$)

Dépenses prévues ²⁰	Total des autorisations	Dépenses réelles
0,0	40,1	42,5

Au cours de sa première année d'existence, le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) a accordé un soutien important qui est tombé à point nommé pour différentes collectivités touchées par le ralentissement de l'économie. Sur les 98,4 millions de dollars qui étaient à sa disposition, 90,4 millions de dollars étaient destinés à des projets « ordinaires », et 94 % de ce montant avait été engagé en date du 31 mars 2010. Le reste, soit 8 millions de dollars, a été affecté à des projets relatifs au homard; 58 % de ce montant avait été affecté à la fin de l'exercice. Les renseignements précédents sur le rendement visent la première année du FAC, alors que les objectifs sont à réaliser au cours de toute la durée du Fonds. Les résultats après un an ont dépassé les attentes. Voici des exemples de projets financés.

¹⁹ La plupart des projets du FAC ont été imputés à l'activité de programme Développement des collectivités, mais neuf projets d'une valeur de 6 millions de dollars ont été imputés plutôt à l'activité de programme Développement des entreprises (voir la section 2.1.1) en raison de leur nature commerciale. Toutefois, ces résultats sont inclus dans la section FAC de Développement des collectivités.

²⁰ Aucune dépense prévue n'est déclarée car les initiatives relevant du PAEC ont été annoncées dans le budget de 2009, après la publication du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

Investissement dans l'industrie forestière de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick

L'APECA et la Société d'expansion du Cap-Breton ont engagé un total de 15,5 millions de dollars sur deux exercices (2009-2010 et 2010-2011) pour appuyer la viabilité à long terme de l'industrie forestière. Ensemble, ces projets créent de l'emploi dans tout le Canada atlantique et augmentent la production de bois afin de répondre à la demande future.

Investissements dans l'industrie du homard par l'entremise de différentes initiatives

Le gouvernement fédéral consacre 10 millions de dollars, dont 8 millions de dollars par l'entremise de l'APECA, pour venir en aide à l'industrie du homard, qui traverse une période difficile. L'APECA collabore étroitement avec Pêches et Océans Canada et d'autres ministères fédéraux, les provinces et l'industrie pour faire la commercialisation et la promotion du homard et favoriser l'innovation au sein de l'industrie par l'acquisition et l'élaboration de technologies. En date du 31 mars 2010, 17 projets avaient été approuvés, et 4,6 millions de dollars leur ont été accordés.

Programme d'Infrastructures de loisirs Canada

Résultats attendus : Stimulation de l'économie canadienne d'une manière opportune, ciblée et ponctuelle, et atténuation de l'incidence de la crise économique mondiale en augmentant le total des activités de construction liées à l'infrastructure de loisirs.

Indicateur de rendement	Objectif biennal (de 2009-2010 à 2010-2011)	État et sommaire du rendement (2009-2010)
Liens manifestes entre les projets et les possibilités économiques	Preuve de l'incidence à l'aide d'exemples fournis par des clients	Sur la bonne voie. L'évaluation de l'objectif biennal est en cours. Résultats après un an : 18 exemples recueillis
Montants supplémentaires dépensés grâce aux investissements fédéraux	2:1 (pour chaque dollar investi en vertu du Programme d'ILC, deux sont dépensés)	Dépassé. 2,67:1,00 (pour chaque dollar investi en vertu du Programme d'ILC, 2,67 \$ ont été dépensés)
Nombre de projets terminés avec succès	200	Progrès réalisés. L'évaluation de l'objectif biennal est en cours. Résultats après un an : 38 (19,5 % de l'objectif)

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des systèmes internes, des rapports de progrès et des observations tirées des entrevues auprès des clients.

Ressources financières (en millions de \$)		
Dépenses prévues ²¹	Total des autorisations	Dépenses réelles
0,0	10,4	12,9

Pendant la première année suivant sa mise en œuvre, le Programme d'ILC a permis de stimuler de façon immédiate et ciblée l'économie du Canada atlantique en contribuant à atténuer les

²¹ Aucune dépense prévue n'est déclarée car les initiatives relevant du PAEC ont été annoncées dans le budget de 2009, après la publication du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

conséquences de la crise économique mondiale grâce à l'intensification des activités de construction dans le secteur des loisirs. En date du 31 mars 2010, l'APECA avait engagé la totalité des fonds destinés au Programme d'ILC en affectant à des projets réalisés dans tout le Canada atlantique une somme de 34,1 millions de dollars, qui a permis d'obtenir 91,6 millions de dollars d'autres sources.

Les résultats indiqués portent sur la première année de mise en œuvre du Programme d'ILC, alors que les objectifs visent les deux années de ce programme, qui doit se terminer le 31 mars 2011. L'indicateur de rendement est considéré comme positif. Voici des exemples de l'incidence des investissements du Programme d'ILC :

Bathurst (Nouveau-Brunswick) – Travaux de réparation au parc Coronation et à l'aréna

La ville de Bathurst a reçu 118 000 \$ pour des travaux de réparation au parc Coronation et à son aréna. Par exemple, le revêtement qui sert à recouvrir la glace quand il n'y a pas de matchs de hockey au programme a été remplacé afin qu'il soit possible d'accueillir d'autres événements. Ces travaux ont permis de réduire les frais de fonctionnement du Centre régional K.C. Irving et de la ville de Bathurst.

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) – Améliorations à l'aréna

L'aréna Cody Banks de Charlottetown peut accueillir le nombre croissant d'athlètes de sexe féminin qui le fréquentent, grâce à un investissement de 55 232 \$ du gouvernement du Canada. Cette somme a été affectée à un projet qui permettra d'aménager deux vestiaires supplémentaires et de rendre accessibles de nouveaux locaux pendant des tournois.

2.1.3 Activité de programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Une économie concurrentielle au Canada atlantique (1.0)	Politiques, défense des intérêts et coordination (1.3)	<ul style="list-style-type: none"> Politiques (1.3.1) Défense des intérêts (1.3.2) Coordination (1.3.3)

Résultat attendu : Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique.

Indicateur de rendement	Objectif annuel (2008-2009)	État et sommaire du rendement
Des politiques et des programmes économiques régionaux qui tiennent compte des possibilités de développement au Canada atlantique	Soutien continu du gouvernement à l'égard des priorités de l'Agence, collaboration avec d'autres ministères fédéraux et mobilisation d'autres partenaires du Canada atlantique dans des domaines qui contribueront à accroître la compétitivité de la région	Collaboration fructueuse avec d'autres ministères ainsi qu'avec les quatre gouvernements provinciaux de la région et d'autres partenaires relativement à des questions importantes se rapportant aux priorités de l'APECA. Coordination du renouvellement du financement pour les principaux programmes de l'APECA, ayant donné lieu au maintien du financement annoncé dans le budget de 2010.

Stratégie de mesure du rendement : Effectuer une analyse de l'information provenant du réseau des politiques de l'APECA et des enquêtes menées auprès des répondants clés, des évaluations et des examens qualitatifs, ainsi que des indicateurs du discours du budget du gouvernement fédéral, du discours du Trône et des décisions prises par les organismes centraux.

Ressources financières (en millions de \$)			Ressources humaines (en ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
11,1	12,8	13,0	99	89	10

Résumé de l'activité de programme

L'activité de programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'APECA est essentielle pour préciser les occasions et les défis propres à l'économie régionale et pour y donner suite efficacement. Elle offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un éventail de questions et de sujets et permet d'appuyer la prise de décisions éclairées par l'Agence et le ministre. Elle aide l'Agence à remplir son mandat et à demeurer pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique. Cette activité de programme offre des positions de principe stratégiques fondées sur des recherches qui tiennent compte des possibilités de la région, influence les politiques et les programmes nationaux qui concernent le développement et les intérêts du Canada atlantique et coordonne d'autres politiques et programmes fédéraux dans la région pour constituer des démarches intégrées liées au développement.

Analyse du rendement

Des responsables de l'Agence ont collaboré étroitement avec d'autres ministères et organismes centraux fédéraux pour s'assurer que les mesures prévues dans le Plan d'action économique du Canada (PAEC) étaient adaptées aux difficultés économiques qu'éprouvait le Canada atlantique. L'APECA s'est notamment assurée que les industries primaires et les localités tributaires des ressources naturelles de la région pouvaient participer pleinement au Fonds d'adaptation des collectivités (FAC), que les collectivités du Canada atlantique pouvaient tirer profit du Programme d'Infrastructures de loisirs Canada (ILC) et que le potentiel du Canada atlantique en matière d'énergie renouvelable pourrait être exploité grâce à une aide du Fonds pour l'énergie propre. Le travail de l'Agence à cet égard a également permis de faire en sorte que les fonds de stimulation soient employés pour mieux faire face à la crise dans l'industrie du homard. L'APECA a aussi continué à renforcer ses rapports avec les autres organismes fédéraux de développement régional afin d'aborder les enjeux nationaux selon une perspective régionale et d'aligner les politiques nationales sur les priorités régionales. Par exemple, l'APECA a donné des conseils et de l'aide aux nouveaux organismes de développement régional du Sud de l'Ontario et du Nord en 2009-2010.

En 2009-2010, le secteur des politiques de l'APECA a énoncé des conseils et fait des recherches, présenté des analyses économiques et financières, et mobilisé les intervenants. Les travaux de l'Agence en matière de politiques et de recherche se sont concentrés sur la Porte de l'Atlantique et le commerce international, la situation démographique ainsi que la productivité et la situation économique générale de la région. Par exemple, des responsables ont élaboré des vues d'ensemble de nombreux secteurs industriels, comme les industries primaires et le tourisme. L'Agence a continué à représenter le Canada au Comité des politiques de développement territorial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à collaborer avec l'OCDE dans une variété de domaines, se servant de cette tribune pour décrire la démarche canadienne en matière de développement régional sur la scène internationale. Des activités de mobilisation ont également eu lieu avec le secteur privé et le milieu universitaire par l'entremise d'organes tels que le Conseil de promotion économique du Canada atlantique, le Conseil consultatif de la Porte de l'Atlantique (CCPA) et Metropolis. En outre, le secteur des politiques a fourni du soutien et présenté des analyses dans le cadre du processus lancé pour renouveler les programmes et les autres activités stratégiques de l'APECA, et il a poursuivi ses travaux menés de concert avec ses partenaires provinciaux et fédéraux à la Table démographique de l'Atlantique, dont l'Agence assume la coprésidence fédérale.

L'APECA a poursuivi son travail pour faire en sorte que les politiques, les programmes et les règlements fédéraux tiennent compte des besoins du Canada atlantique. Le secteur de la défense des intérêts de l'Agence s'est employé à faire progresser les intérêts du Canada atlantique dans les politiques et les programmes nationaux pour que les initiatives gouvernementales répondent aux besoins de la région. Dans les activités de défense des intérêts qu'elle a menées en 2009-2010, l'APECA a dû s'employer à trouver des moyens de faire en sorte que les initiatives fédérales aident le Canada atlantique à faire face aux problèmes économiques mondiaux actuels. Le secteur de la défense des intérêts s'est concentré sur la Porte de l'Atlantique, sur la promotion du potentiel énergétique du Canada atlantique par le gouvernement fédéral et sur une importance accrue accordée aux besoins de commercialisation futurs des entreprises du Canada atlantique

liés aux investissements fédéraux en sciences et en technologie. Les initiatives de défense des intérêts ont également porté sur le rôle des industries de l'aérospatiale et de la défense pour renforcer l'économie du Canada atlantique. En 2009-2010, les mesures de défense des intérêts de l'APECA ont permis d'obtenir des engagements d'environ 500 millions de dollars en retombées industrielles régionales pour contribuer à la vigueur et à la prospérité des industries de l'aérospatiale et de la défense dans la région. L'Agence a joué le rôle d'agent de liaison principal pour les entreprises du Canada atlantique concernant l'application de la politique sur les RIR en assurant l'information, la sensibilisation et le développement de petites et moyennes entreprises de la région.

Au cours des cinq dernières années, les mesures de défense d'intérêts soutenues en matière d'approvisionnement de l'APECA ont permis d'obtenir des engagements de plus de 2 milliards de dollars en retombées industrielles et régionales pour les entreprises du Canada atlantique. Pendant cette période, l'Agence a dirigé plus de 25 visites industrielles qui lui ont permis d'entrer en rapport avec 30 grands entrepreneurs internationaux et plus de 100 entreprises de l'Atlantique. Ces activités ont permis à des entreprises de la région de devenir d'importants fournisseurs de l'industrie mondiale de l'aérospatiale et de la défense.

L'APECA a joué le rôle de coordonnateur d'initiatives fédérales-provinciales telles que le Comité des représentants fédéraux-provinciaux de la Porte de l'Atlantique, et elle a collaboré avec les provinces à un certain nombre d'enjeux, notamment le tourisme, la situation démographique, les questions autochtones, le secteur primaire et l'énergie renouvelable. Les conseils fédéraux régionaux se sont penchés sur une foule de questions intéressant la région, notamment le renouvellement de la fonction publique et les langues officielles. Par exemple, le Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick a tenu un colloque en vue de célébrer 40 ans de dualité linguistique dans la province, qui a été une occasion de réfléchir sur les réussites, les difficultés et les pratiques exemplaires touchant les langues officielles dans la fonction publique fédérale au cours des quatre dernières décennies. L'APECA a également collaboré avec d'autres organismes de développement régional (ODR) pour adopter une approche coordonnée aux questions touchant le développement régional, notamment en ce qui concerne l'apport des ODR aux discussions nationales sur les priorités du gouvernement maintenant à la fin de la crise économique. L'Agence a également fourni un soutien particulier aux nouveaux organismes de développement économique régional du Nord du pays et du Sud de l'Ontario.

Leçons apprises

Au cours de la dernière année, un certain nombre de mesures concernant les politiques, la défense des intérêts et la coordination ont permis à l'Agence de mieux se familiariser avec l'économie concurrentielle du Canada atlantique et aux divers intervenants qui y évoluent. En renforçant ses pratiques de mobilisation des intervenants et ses initiatives de collaboration, l'Agence veille à ce que ses politiques et programmes soient novateurs et contribuent à réaliser les priorités du gouvernement en étant utiles à la population canadienne.

L'une de ses mesures a été la troisième conférence Atlantic Research Money tenue à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en 2009. L'Agence était un parrain de cet événement et un collaborateur clé à son organisation, avec les quatre gouvernements provinciaux du Canada

atlantique. Cette conférence avait pour thème les investissements visant la durabilité de l'économie. Les participants, y compris des responsables de l'APECA, y ont discuté a) des points forts uniques de la région qui se prêtent au renforcement de la capacité de R-D industrielle; b) du rôle des gouvernements, de l'industrie et du milieu de la recherche en vue de contribuer à la durabilité de l'économie du Canada atlantique; c) des leçons que l'on peut tirer de l'expérience acquise ailleurs au Canada et dans le monde.

Au début de 2010, l'Agence, avec un comité directeur étudiant, a organisé le Sommet des étudiants du Canada atlantique à Antigonish (Nouvelle-Écosse). Cet événement a rassemblé environ une soixantaine d'étudiants des universités et collèges du Canada atlantique ainsi que des intervenants des secteurs public et privé. Les participants ont abordé un éventail de thèmes, notamment créer de nouvelles occasions et de nouveaux choix pour les gens, investir dans la croissance durable et aider les entreprises à croître et à prospérer. Les conférenciers comprenaient des leaders étudiants, des chefs d'entreprise et des représentants de gouvernements et du milieu universitaire. Ce sommet a permis à l'Agence de mieux se familiariser avec certains enjeux communs aux futurs leaders de la région. Les tribunes de ce genre permettent à l'Agence d'aligner ses mesures et initiatives futures sur les enjeux clés qui reflètent les priorités du Canada atlantique et le programme fédéral.

En 2009-2010, l'Agence a continué à jouer un rôle clé en vue de renforcer les partenariats et de mobiliser les intervenants concernant la Porte de l'Atlantique. Grâce à sa collaboration étroite avec Transports Canada et les quatre provinces de l'Atlantique, l'Agence a approfondi sa compréhension des enjeux relatifs à la création d'un réseau de transport efficace et compétitif dans le Canada atlantique, en s'appuyant sur un éventail d'études menées par l'entremise du Comité des représentants fédéraux-provinciaux de la Porte de l'Atlantique. L'Agence a également intensifié ses activités avec le monde des affaires, notamment par l'entremise du Conseil consultatif de la Porte de l'Atlantique, et avec d'autres ministères sur des questions telles que l'infrastructure, la réglementation, l'expansion du commerce et les retombées économiques de la Porte de l'Atlantique pour la région. En ce qui concerne la Porte de l'Atlantique, l'Agence a beaucoup appris de la recherche et des expériences récentes.

Enfin, l'Agence a mené une évaluation²² de sa Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique (MRSRA), qui portait sur les enjeux clés que sont la pertinence, le rendement, le coût-efficacité et les résultats obtenus au cours d'une période de cinq ans. D'après cette évaluation, l'Agence, par l'entremise de la MRSRA, joue un rôle important en vue de remplir les tâches en matière de recherche sur les politiques et de mobilisation définies par le gouvernement du Canada. La MRSRA donne à l'APECA les renseignements nécessaires pour appuyer les activités d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination, et l'excellence de ses recherches sur les politiques est reconnue. Par l'entremise de ce processus d'évaluation, l'APECA a également appris qu'il y aurait lieu de resserrer la collaboration au sein de l'Agence afin d'assurer la pertinence de ses programmes en réponse aux occasions et aux difficultés qui se présentent au Canada atlantique. L'Agence tiendra compte de ces recommandations, entre autres,

²² Une fois terminée, cette évaluation sera accessible à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Pages/Evaluations.aspx?ProgramID=>.

tout en continuant à jouer un rôle clé dans la tenue d'études sur les politiques économiques et d'initiatives connexes dans la région de l'Atlantique.

Avantages pour les Canadiens

En 2009-2010, l'activité de programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) a aidé la région à faire face aux difficultés qui portaient atteinte à la vitalité économique globale du Canada atlantique. Elle a soutenu l'approche généralisée de l'Agence à l'égard du plan de développement économique en s'attaquant aux enjeux stratégiques clés qui influent sur la croissance de la région, en prenant la défense des intérêts du Canada atlantique pour s'assurer que les initiatives gouvernementales répondent aux besoins de la région et en coordonnant les politiques et les programmes fédéraux dans la région pour établir une approche intégrée en matière de développement.

Au cours de l'exercice, grâce à ses activités de défense des intérêts, l'APECA a pu faire en sorte que les initiatives du gouvernement soient adaptées aux difficultés et aux occasions qui se présentaient dans l'économie du Canada atlantique. Elle a maintenu ses mesures de défense des intérêts en matière d'approvisionnement qui ont permis d'obtenir des engagements de plus de 2 milliards de dollars en retombées industrielles et régionales pour les entreprises du Canada atlantique au cours des cinq dernières années, qui ont contribué à bâtir une industrie de l'aérospatiale et de la défense forte et florissante dans la région. L'APECA a également défendu les intérêts du Canada atlantique dans d'autres dossiers horizontaux et sectoriels pour que les initiatives gouvernementales répondent davantage aux besoins de la population du Canada atlantique.

L'activité de programme PDIC a aidé l'APECA à réaliser les priorités du gouvernement du Canada. Les mesures prises à ce chapitre ont été avantageuses pour la population du Canada atlantique en permettant la coordination des initiatives fédérales dans la région, telles que le FAC et le Programme d'ILC. En outre, cette activité de programme a participé directement au processus de renouvellement des programmes de l'APECA. Ces efforts ont mené au maintien du financement de deux initiatives clés de l'APECA, le FIA et le FCI, dans le budget de 2010, ce qui témoigne de leur utilité pour forger une économie forte au Canada atlantique. Enfin, par l'entremise de l'activité de programme PDIC, l'APECA a maintenu sa collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux et différents intervenants pour s'assurer que son approche correspond aux occasions qui s'offrent aux entreprises et aux collectivités de la région et aux défis qu'elles ont à relever.

2.1.4 Activité de programme : Services internes

Ressources financières (en millions de \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
34,9	40,8	42,9

Ressources humaines (en ETP)		
Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
314	306	8

Résumé de l'activité de programme

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui répondent aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme.

Section 3 : Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants financiers

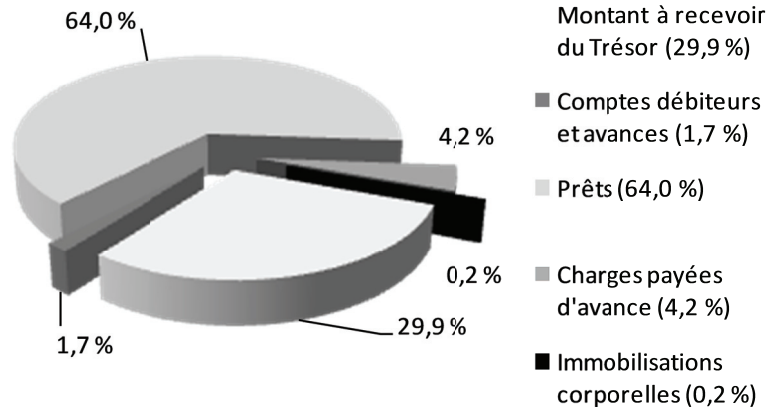
Les faits saillants financiers présentés dans le Rapport ministériel sur le rendement visent à donner une vue d'ensemble de la situation financière et des activités de l'APECA. Les états financiers sont établis conformément aux principes de la comptabilité d'exercice et à la Norme comptable du Conseil du Trésor 1.2 qui a été mise à jour. L'information supplémentaire figurant dans les tableaux financiers du présent rapport a été préparée selon une comptabilité de trésorerie modifiée afin d'être conforme à la présentation des crédits. Les états financiers de l'Agence sont accessibles sur son site Web à l'adresse

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/publications/Rapportsparementaires/Pages/Etatsfinancier2010.aspx>

Faits saillants financiers			
	Variation en %	2010 (en milliers de \$)	2009 (en milliers de \$)
État condensé de la situation financière (non vérifié)			
À la fin de l'exercice (le 31 mars) :			
ACTIF			
Actifs financiers	4 %	314 250	294 820
Actifs non financiers	(-27 %)	14 513	19 965
Total de l'actif	4 %	328 763	314 785
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	(-5 %)	212 286	223 192
Total du passif et des capitaux propres	4 %	328 763	314 785
État condensé des opérations (non vérifié)			
De l'exercice terminé le 31 mars :			
DÉPENSES	29 %	384 688	297 873
REVENUS	(-17 %)	9 231	11 074
COÛT NET DES OPÉRATIONS	31 %	375 457	286 799

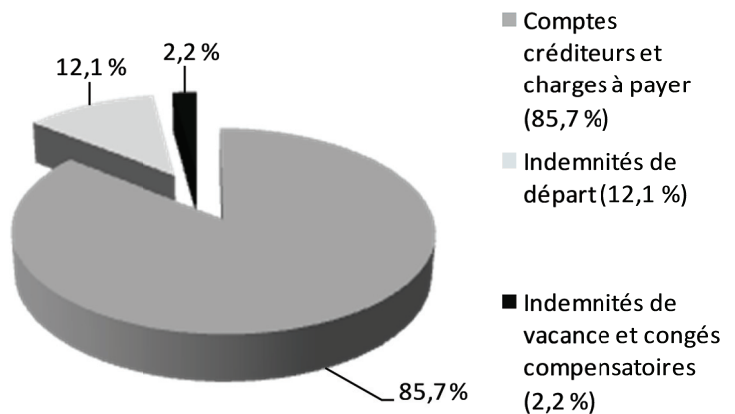
L'actif a augmenté de 13,9 millions de dollars par rapport à 2008-2009. Les montants à recevoir du Trésor ont augmenté de 24,4 millions de dollars (33 %) par rapport à l'exercice précédent, surtout parce que les charges à payer ont augmenté de 21,2 millions de dollars en raison essentiellement du Fonds d'adaptation des collectivités et du Programme d'Infrastructures de loisirs Canada, qui font partie du Plan d'action économique du Canada.

Actif par type

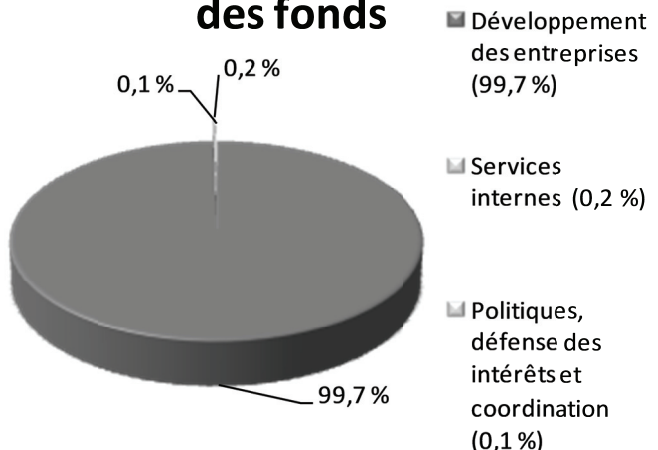


Le passif total à la fin de 2009-2010 s'élevait à 116,4 millions de dollars, soit 24,4 millions de dollars (27 %) de plus par rapport au passif total de 91,6 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette hausse découle des charges à payer pour les programmes relevant du Plan d'action économique du Canada, tel qu'expliqué plus haut. Les comptes créditeurs représentent la plus grande part du passif, soit 99,9 millions de dollars (86 % du passif total).

Passif par type



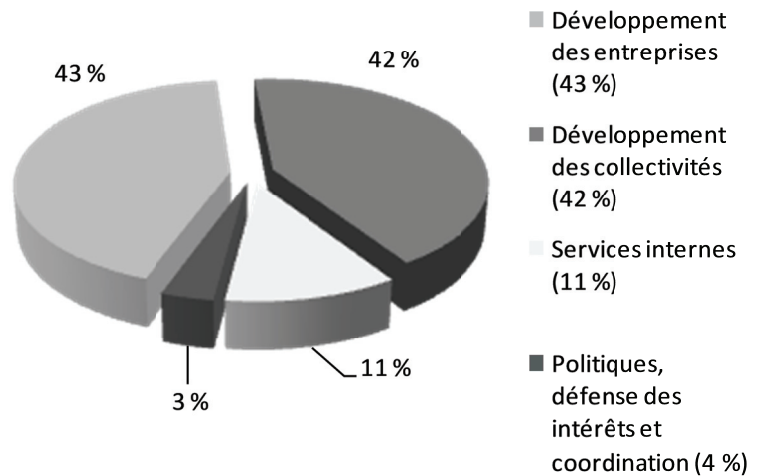
Revenus – provenance des fonds



Les revenus de l'Agence pour 2009-2010 s'élèvent à 9 millions de dollars, un montant relativement semblable à l'exercice précédent. La quasi-totalité de ces revenus provenait de contributions remboursables pour des activités menées à l'appui de l'activité de programme Développement des entreprises. Tous les autres revenus ont été négligeables en 2009-2010.

Dépenses – destination des fonds

Les dépenses totales de l'APECA ont atteint 384,7 millions de dollars en 2009-2010. De cette somme, 165,8 millions de dollars (43 %) ont été consacrés à Développement des entreprises, alors que Développement des collectivités a occasionné des dépenses de 161,8 millions de dollars (42 %). Un montant de 13,2 millions de dollars (4 %) a été consacré à Politiques, défense des intérêts et coordination et 43,7 millions de dollars (11 %) ont été dépensés du côté des Services internes.



3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux suivants se trouvent sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/index-fra.asp>.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Évaluations et vérifications internes
- Achats écologiques
- Initiatives horizontales
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources des revenus non disponibles

3.3 Autres sujets d'intérêt

Des renseignements sur la structure organisationnelle de l'APECA se trouvent sur le site Web de l'Agence à l'adresse

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/Quinoussommes/Nosresponsables/Pages/Home.aspx?>

La description des états du rendement attribués dans ce rapport se trouve sur le site Web de l'Agence à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/publications/Rapportspartementaires/Pages/RMR_DescriptionEtatsRendement.aspx?ProgramID.

L'information supplémentaire suivante se trouve sur le site Web de l'APECA à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/publications/Rapportspartementaires/Pages/RMR_AutresSujetsInteret.aspx.

- Aperçu économique du Canada atlantique pour 2009-2010 et profils économiques des provinces
- Programme de développement des entreprises – Portefeuille des contributions remboursables
- Renseignements sur les sous-activités de l'architecture des activités de programme de l'APECA
 - Innovation
 - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
 - Commerce
 - Investissement
 - Continuum de financement
 - Mobilisation des collectivités
 - Développement des entreprises dans les collectivités
 - Investissement dans les collectivités
 - Programme d'infrastructure
 - Politiques
 - Défense des intérêts
 - Coordination